

## **Techniques du corps et médiation**

### *Le rôle de l'apprentissage de techniques du corps dans la médiation animale.*

Bénédicte de Villers et Véronique Servais

Depuis quelques années maintenant, Véronique et moi nous intéressons à ce qui s'appelle de plus en plus fréquemment la « médiation animale ». En quelques mots, disons que cette appellation de « médiation animale » regroupe un **certain nombre de pratiques**, assez disparates, mais qui ont tout de même en commun d'être des pratiques qui associent des animaux à une démarche d'aide et/ou de soins.

L'appel à la contribution des animaux, dans ces contextes d'aide et de soins, se fait en fonction d'**objectifs** qui peuvent être différents les uns des autres. Il peut s'agir d'objectifs fonctionnels, d'apprentissage et d'éducation, ou encore d'objectifs thérapeutiques. Des objectifs simplement occupationnels, ludiques, ne sont pas à exclure non plus. Selon les cas, donc, il peut s'agir, par exemple, de rendre possible l'accomplissement de certains gestes ou l'adoption de certaines postures, ou bien de réaliser certains apprentissages, d'atteindre l'un ou l'autre objectif communicationnel ou thérapeutique, ou encore de favoriser le bien-être, la distraction, etc.

La diversité des objectifs poursuivis soutient ainsi la **diversité des pratiques** : citons d'entrée de jeu, en fonction de quelques-uns de ces objectifs pré-cités, des pratiques d'équitation adaptée (la monte du cheval est envisagée pour favoriser l'adoption de certaines postures), des activités de médiation canine (on mise sur le contact avec le chien), qui peuvent être individuelles ou collectives, des séances au sein de fermes éducatives ou thérapeutiques, de rencontres avec des dauphins ou encore des séances d'hippothérapie (où l'aspect relationnel avec le cheval, et éventuellement un travail à pied, avec celui-ci peut être valorisé).

Une grande **multiplicité de « publics cibles »** est à noter également. Là où l'équitation adaptée et le chien d'assistance (par exemple pour personne aveugle) s'adressent principalement à des personnes qui présentent un handicap physique, les pratiques de médiation animales sont susceptibles de concerner des personnes présentant des profils ou des difficultés variés : citons, par exemple, et sans nullement viser l'exhaustivité, des enfants autistes, des personnes en souffrance psychologique, des personnes âgées et esseulées, des enfants avec des troubles de comportements, des personnes souffrant de démence, des détenus de prison, des patients psychiatriques en institutions, etc.

Cette entrée en matière, extrêmement générale, nécessite de situer plus avant la notion même de « médiation » d'un point de vue épistémologique :

Pour désigner toutes ces pratiques, on utilise couramment la **notion de « médiation »**. Celle-ci est toutefois, le plus souvent, employées dans **son sens faible de « maillon » ou de « lien »**. L'animal serait celui qui permet de faire lien avec le patient, par exemple dans le cas d'un patient très retiré qui refuse le contact avec le thérapeute. Il serait aussi **le relai** permettant d'aller chercher chez un patient des ressources ou des mobilisations qu'un thérapeute n'arrive pas à atteindre, par exemple des souvenirs ou une mobilisation émotionnelle. L'idée est donc que l'animal aide à atteindre ceux qui se situent hors d'atteinte, pour les faire venir ensuite dans notre monde humain. L'animal

permettrait ainsi de faire contact avec un patient en des zones qui sont difficiles d'accès quand on n'a pour seul outil que la parole. Présentées ainsi, les choses ont l'air d'être très linéaires : le thérapeute utilise l'animal comme un être vivant qui sera porteur de sa volonté pour atteindre des zones sensibles chez un patient : pour le faire rire ou sourire, pour l'attendrir, pour créer une relation de confiance, etc. **En termes médicaux on dirait que l'animal est alors une sonde, une prothèse thérapeutique** qui va là où l'humain ne peut aller. Comme on le voit, le terme « médiation » est utilisé ici dans son sens le plus trivial de « relai ». En tant que thérapeute ou qu'intervenant, nous déposons ainsi dans les animaux une part de nos intentions et nous leur confions la tâche de suppléer à nos impuissances.

Mais il existe une autre manière de voir les choses, plus complexe. **La métaphore n'est plus celle de la sonde ou du relai mais celle de l'écotone.** L'écotone, en termes biologiques, est un écosystème qui relie deux écosystèmes différents. L'exemple type en est l'écosystème côtier, qui relie et sépare un écosystème marin d'un écosystème terrestre. L'écotone ne possède ni les caractéristiques de l'un, ni celles de l'autre. Il n'est ni le produit de l'un ni celui de l'autre mais possède sa propre autonomie. Il est un écosystème vivant et complexe qui met en relation, établit des correspondances, démultiplie les zones de contacts et établit une compatibilité entre mer et terre. **Appliquée aux pratiques associant l'animal, cette métaphore suggère que l'animal aide le patient et le thérapeute à imaginer et construire une aire associative commune** : il démultiplie les zones de contact et les chemins possibles entre eux ; sa présence introduit des ruptures qui rendent moins probables les chemins habituels et en profile d'autres, plus improbables. Là se trouve la **dimension de surprise, mais aussi de créativité, du travail avec des animaux.** La métaphore de l'écotone est spatiale plutôt que linéaire. Elle laisse penser que travailler avec des animaux entraîne le thérapeute et le patient vers ce que le pédiatre et psychanalyste Winnicott appelait « **l'aire intermédiaire** », un espace où règne une certaine tolérance à l'égard du paradoxe et de la contradiction. Celle-ci forme la base indispensable à tout travail thérapeutique. Que devient **la pensée technique** dans le cadre de cette métaphore spatiale de la médiation ?

Dans un ouvrage très original dans lequel il reprend la question des médiations techniques, le sociologue Emmanuel Belin (2002) nous propose de considérer les techniques comme insérées dans des logiques dispositives qui ont pour propriété de **rendre la réalité extérieure commensurable avec notre réalité psychique.** Lorsqu'aucune commune mesure ne semble exister entre la réalité extérieure et ma réalité intérieure, quand aucune correspondance ne semble pouvoir être trouvée, l'angoisse surgit. Inversément c'est l'ennui qui menace lorsque la logique qui prévaut aux correspondances entre le dedans et le dehors, entre les attentes et ce qui est trouvé, rend la réalisation de ces attentes prévisible, régulière et automatique. Pour E. Belin, les *logiques dispositives* modifient la teneur de l'expérience humaine en déplaçant le curseur de la vraisemblance, en modifiant la probabilité des correspondances entre la réalité intérieure et la réalité extérieure. **Les médiations techniques nous donnent prise sur le monde en aménageant autour de l'individu des environnements bienveillants qui augmentent ses compétences ou au contraire densifient une réalité trop routinière.**

Le cadre que nous souhaitons élaborer, pour mieux comprendre comment il se fait que des animaux puissent être thérapeutiques, intègre la sociologie des espaces potentiels à la réflexion sur les techniques du préhistorien Leroi-Gourhan et de l'ethnologue Marcel Mauss.

L'usage aujourd'hui prégnant du terme de « médiation », en matière de pratiques de soins ou d'aide qui en appellent à la contribution des animaux, m'intéressent particulièrement parce ce terme de vocabulaire permet, en effet, d'établir des liens avec une réflexion sur la **technique** en tant que telle. Ces pratiques de médiation, me semble-t-il, peuvent s'inscrire dans l'horizon de ce que Leroi-Gourhan nommait le « **milieu technique** », le « mi-lieu », cet entre-deux qui assure la rencontre, la mise en relation d'un vivant et de son monde. C'est dire, en autres termes, que le débat se rattache à un niveau d'enjeux assez généraux, aussi bien humains qu'animaux, qui concernent les formes et les médiations instituées, par les uns et par les autres, pour aborder le **problème** de leur insertion dans le monde (Bidet, 2007). Notons qu'ici, la notion de « problème » ne renvoie pas un ensemble de prémisses et de solutions, mais à l'incertitude, à l'indétermination des rapports entre activités humaines ou animales, et leur milieu environnant (de Villers, « choisir un chien », 2015 à paraître).

Si l'on accepte de procéder à un très bref détour par la perspective du paléontologue et ethnologue André Leroi-Gourhan, l'on se rappelle que, pour lui, la technique est à situer au sein même du mouvement évolutif de la vie. **L'activité technique** ressortit d'une *orientation générale de la vie*, qui va dans le sens d'une autonomie croissante des systèmes organiques par rapport à leur environnement. Dans le même temps, cette activité tend à *s'extérioriser*, à prendre forme sur une scène sociale. Leroi-Gourhan conçoit ainsi des *tendances* techniques, cad des formes d'organisation et d'évolution de la matière elle-même, visibles notamment dans des vestiges, inorganiques mais organisés, que sont les outils (de Villers, 2010 : 28). Pour illustrer le propos, songeons à cette formule célèbre de Leroi-Gourhan qui voit dans l'outil, à la fois quelque chose comme un prolongement de la main, tout en insistant sur le fait que tout se passe comme si, les outils dans leur ensemble, c'est-à-dire l'outillage, les outils organisés en système, comme si, donc, les outils avaient en quelque sorte tendance à vivre leur propre vie.

Par ailleurs, Leroi-Gourhan s'inscrit dans le sillage de la pensée de Marcel Mauss qui, en 1936, écrivait un bel essai intitulé « les techniques du corps », et qui soutient, d'une part, que « le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme, c'est son corps » (Mauss, 1950 (1936) : 372) et d'autre part, que les usages techniques du corps forment toujours « une idiosyncrasie sociale » (Mauss, 1950 (1936) : 386).

Ainsi, chez Leroi-Gourhan, d'une part, **la réalité technique** se configure au croisement, à l'interface du vital et du social, et d'autre part, il y a lieu de penser une constitution technico-sociale **du corps**. C'est ce corps qui, à la faveur d'*habitus* progressivement intégrés et véhiculés par l'éducation, devient « hexis », c'est-à-dire tout à la fois « acquis » et « faculté », ou encore « disposition permanente » (Mauss, 1950 (1936) : 368) (de Villers, 2010 : 127).

Ce qui peut être intéressant de noter à cet endroit, c'est que la technique conçue comme *tendance*, ainsi que comme jonction entre le biologique et le social, de même le corps humain comme *moyen technique*, tout cela suppose des mécanismes propres d'*intégration* (d'éléments nouveaux), de *stabilisation* (des pratiques et des usages), et des mécanismes de *conservation* (ou de mémoire). Bref, cela augure d'une tendance à la « systématisation », qui dépasse très largement le schéma commun de la fabrication ou de la *poiésis*, entendues comme production d'une forme à partir d'un *eidos*, d'un concept, d'une idée, d'une intention (de Villers, 2010 : 29). En réalité, cette pensée de la technique coupe court à toute tentative d'interpréter la technique en termes « spiritualistes », idéalisés ou abstraits, ainsi qu'en termes de maîtrise. En outre, les usages techniques du corps

invitent plutôt à penser la vie intentionnelle du sujet *dans son orientation subjective* et personnelle, tout autant que *dans sa dimension sociale*, objectivée et extériorisée en schèmes appris, mémorisés et hérités du passé.

En clair, Leroi-Gourhan invite à penser simultanément *l'enracinement* de la technicité dans une dynamique biologique, naturelle, tout autant que son *extériorisation* et son émancipation sur une scène sociale (de Villers, 2010 : 131). Comme d'autres types de médiations (signes/mots ou règles/usages), les outils s'interposent entre le vivant et le monde. Ces médiations tendent à s'organiser, à se stabiliser et à se développer en systèmes autorégulés, autonormés, autofinalisés. Ce faisant, ils prennent ainsi l'allure de *systèmes* techniques, symboliques et institutionnels, qui, tout à la fois autonomes et interdépendants, deviennent ardu à distinguer, tout enchevêtrés qu'ils sont les uns dans les autres (Tinland, 1997 : 184-185).

En tout cas, dans une telle perspective, il devient impossible de réduire l'outil à quelque chose qui intervient de façon contingente au service d'une volonté humaine, soucieuse d'atteindre une finalité qu'elle a projetée. De même, il devient difficile de ne pas voir que les conséquences du caractère intermédiaire des moyens techniques, dépassent toujours, et de très loin, la production des effets attendus. La réduction de la technique à un ensemble de « moyens » imaginés en vue d'une « fin », la réduction de sa signification à l'« utilité », empêche de percevoir que la puissance transformatrice exercée sur les choses engendre, à tout le moins, la **constitution de collectifs**, de groupes sociaux aux intérêts divergents et potentiellement conflictuels, et la **transformation des représentations**, cad la transformation des « moyens » dont nous disposons pour se penser, penser autrui et penser le monde.

À *minima* pour ces deux raisons, une représentation de la médiation technique, selon le schème « poïétique » de fabrication en fonction d'une idée préétablie, s'avère insuffisante pour penser la technique en tant que telle, tout autant que le statut des médiations interposées entre un vivant et son milieu environnant.

\*

Mais revenons à présent au sujet principal qui nous occupe, à savoir celui de la « **médiation animale** ».

Concernant les pratiques de soins et/ou d'aide, qui associent les animaux, on peut dire que l'animal choisi vient occuper une **place de « médiateur »**, d'intermédiaire, voire, pour être un peu polémique, **une place d'« outil »**, qui se situe entre l'intervenant et le bénéficiaire de l'aide ou des soins (notons-le au passage, ce terme d'outil soulève la question de l'instrumentalisation de l'animal : le modelage technique de sa participation d'un côté, mais aussi son exploitation).

Dans le cas de la médiation animale qui nous occupe, il s'agit alors de soutenir l'idée que l'animal (le cheval, le chien, le dauphin, etc.), occupe lui aussi une **position d'intermédiaire** entre un intervenant ou un soignant, et un patient ou un usager, et qu'il est là pour les « **re-lie** ». En ce sens, on peut dire qu'il vient soutenir, voire *faciliter* le processus de mise en relations, d'échanges, **entre les deux protagonistes**. À quoi il faut ajouter qu'à la faveur du contact animalier, l'objectif est également de faciliter, de favoriser les interactions entre la personne bénéficiaire **et son monde de vie**, soit d'augmenter ses potentialités *d'emprise efficace* sur son monde, de même que ses possibilités de

*compréhension* de son environnement et *d'interaction* avec de celui-ci. Pendant un certain temps, d'ailleurs, les pratiques de soins avec animaux usaient volontiers du terme de « *thérapie facilitée par l'animal* » ; sauf que cette appellation risquait de réduire le champ d'intervention à la celui de la thérapie – et donc risquait d'exclure ce qui relevait, par exemple, de la réhabilitation fonctionnelle, de l'éducatif, de l'occupationnel ou du récréatif.

Cela dit, ne perdons pas de vue l'importance de la métaphore « spatiale », comme l'a indiqué Véronique, au moyen de laquelle il est possible de penser à la rencontre humain/animal comme à une « zone intermédiaire » qui peut venir démultiplier, de façon non préétablies, les zones et les trajets de contact entre eux. Cette idée contredit, me semble-t-il, l'optique « spiritualiste » déjà évoquée, selon laquelle l'outil, en général, serait la concrétisation d'une idée, d'un « eidos » conçu par l'homme, mais aussi la perspective selon laquelle l'animal, produit de divers façonnements sélectifs, seraient également la matière passive sur laquelle l'homme aurait imprimé sa marque. Cette dernière perspective, Donna Haraway n'hésite pas à la qualifier d'ailleurs de « narcissisme technophile humaniste » (Haraway, 2010 : 40). Enfin, la métaphore spatiale, et l'horizon indéterminé qu'elle ouvre, contredit l'idée inverse, selon laquelle l'animal pourrait mécaniquement « restaurer l'âme humaine », et qui, selon Haraway toujours, relève d'une névrose qualifiable de « narcissisme cynophilique » (Haraway, 2010 : 41).

En se référant à l'idée d'« écotone » telle qu'évoquée par Véronique, ou à celle de « milieu technique », il y a place (au sens littéral), me semble-t-il, pour penser l'animal dans sa dimension de tiers, pétri d'altérité, et la rencontre humain/animal dans les termes d'un « compagnonnage » (Haraway, 2010) incertain, constitué de malentendus et de tentatives plus ou moins maladroites pour habiter un monde intersubjectif. Le compagnonnage correspond à l'idée qu'humain et animal puissent devenir « autre chose » à la faveur de leur fréquentation mutuelle (Michalon, 2014 : 189 à préciser, retrouver) : quelque chose d'indéfini, qui échappe à un plan idéal et causaliste préétabli.

C'est aussi cette position d'altérité qui est censée faire en sorte que l'animal puisse constituer un « levier thérapeutique » particulier, rendre possible un « déclic » (de Villers, 2013 sur prison), favoriser les conditions d'un « changement d'état » (Carnet Saint-Martin, décembre 2014) pour des patients, comme le disent des intervenants de médiation que j'ai pu rencontrer. On le voit, le terme de « médiation animale » fait la part belle à une « qualité spécifique de l'animal sans en faire en thérapeute » (Michalon, 2014 : 194) – problème que pouvait poser l'appellation anglo-saxonne initiale de « *pet-therapy* » qui laissait entendre que l'animal lui-même était en quelque sorte thérapeute (Levinson, 1969) ou thérapeutique en soi (Beck & Katcher, 1984).

Enfin, il me paraît intéressant de noter que ce recours à un vocabulaire technique, pour décrire en partie la consistance des pratiques de médiation animale, et notamment son « extériorisation » et son organisation sociale, me paraît pertinent pour donner un statut au fait qu'autour des animaux sollicités, et avec eux, s'inventent, se stabilisent et s'organisent des pratiques qui peuvent **s'énoncer, se partager et se transmettre** :

- Depuis les années 60-70, ces « pratiques de soins par le contact animalier » (Michalon, 2014) **s'énoncent** – quoiqu'elles s'énoncent diversement, on le verra rapidement. Elles s'énoncent d'abord au titre de « témoignages » d'initiatives survenues quasi « inopinément » (Levinson, 1962 : Corson & Corson, 1975 ; Lee, 1984) ; ensuite, dans les années 80 et suivantes, elles s'énoncent dans des contextes médicaux où l'on attend une démonstration rigoureuse et

scientifique des « effets » positifs, thérapeutiques, produits par ces pratiques, et même plus, *par les animaux* eux-mêmes. Nous sommes ici dans un contexte de valorisation des approches médicales basées sur les preuves (*Evidence Based Medicine*). Progressivement, cela dit, elles s'énoncent également comme « manières de faire » distinctes des pratiques médicales strictes, et valorisent alors des savoir-faire et savoir-être infirmiers ou psychothérapeutiques. Dans ces conditions, c'est l'animal comme *individu*, et comme *personnalité* distincte de celle de ses congénères, qui peut être valorisé. En outre, l'intervention de l'animal est dès lors située dans un contexte (Servais, 1999a, b) non plus tant de *traitement* de la maladie, que d'*accompagnement* de la personne (conf. Saint-Martin, 2013) ; comme le montre Véronique, à différents endroits de son œuvre, on assiste alors à un « changement de paradigme » et au passage du « paradigme des effets » vers un « paradigme de relations » (Delfour & Servais, 2012 ; Servais & Millot, 2003).

- Ces pratiques de médiation animale, outre le fait qu'elles s'énoncent, se stabilisent suffisamment pour pouvoir **se partager**. Des groupes de praticiens se constituent, des fédérations voient le jour, dont l'un des objectifs, me semble-t-il, est de faire contrepoids au contrôle médical accru des milieux de soins : au moment où le modèle de la « médecine par les preuves » s'impose, où les personnes prises en charge sont catégorisées selon des critères essentiellement statistiques (fréquence des troubles), où les projets de soins et activités de soins deviennent légitimes si elles sont formalisés en termes d'objectifs et d'effets mesurables, à ce moment-là, donc, les pratiques de médiation animale peuvent être utilisées comme un moyen de proposer « autre chose », et deviennent ainsi, par exemple, une façon parmi d'autres de valoriser des questions de sens, de liens et de relations. À titre d'exemple, je songe à une formalisation singulière de projet par une équipe de nursing, qui valorise l'intervention animal au niveau du *care* (plutôt du *cure*), donc au niveau des dimensions informelles des soins (compléter ?)<sup>1</sup>. Accompagné d'animaux, le soin, au double sens de « care » et de « cure » a tendance à se pratiquer dans les interstices, dans les « à côté » des pratiques médicales instituées. On comprend alors qu'il soit difficile d'institutionnaliser ces pratiques sans les dépouiller du même coup de leurs potentialités thérapeutiques.<sup>2</sup> C'est là un enjeu important.
- Les associations pratiquant la médiation animale prônent enfin une *professionnalisation* des pratiques, ce qui suppose une **transmission** de celles-ci (dernière dimension que je voudrais aborder ici). Leur transmission suppose une certaine **stabilisation** des pratiques : au-delà de la diversité des objectifs et des publics cibles, c'est du coup témoigner d'accompagnements médiatisés par l'animal particuliers, mais répétables, qui semblent, à chaque fois, avoir du sens ou être pertinent pour tel ou tel profil de personnes. Cette stabilisation nécessaire à la transmission de savoirs, de compétences particulières n'empêchent pas, cela dit, que les intervenants du domaine, conscients de l'importance des personnalités (humaines et animales) qui animent un projet, revendiquent fréquemment avec force la « non-reproduction » de celui-ci hors du lieu précis où il se déploie.

---

<sup>1</sup> « grandissement de l'ordinaire » (Boltanski & Thevenot, 1991)

<sup>2</sup> Le même problème se pose avec d'autres pratiques de soin alternatives, comme l'« Art-therapy ». On peut s'attendre à ce que, comme dans ce dernier cas, des aménagements ou arrangements pratiques soient mis en place pour éviter à la zoothérapie de devenir un dispositif *sans surprise*.

Après avoir tenté d'exposer en quoi la médiation animale est intéressante à penser dans les termes d'une pensée de la technique (avec des concepts comme ceux d'outil, de milieu technique, de moyen-terme, mais aussi d'énonciation, de stabilisation et de transmission), Véronique et moi aimerions à présent nous pencher sur un but particulier de certaines de ces pratiques, à savoir **le but thérapeutique**. Nous allons tenter de comprendre en quoi les dispositifs de médiation animale peuvent inclure un potentiel de changement tel qu'il pourra être qualifié de **thérapeutique**. La définition de ce qu'est un effet thérapeutique sera celle proposée par Véronique dans son article intitulé « La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ? » (Enfance&Psy 35, 2007 : 53) :

« Nous proposons de considérer comme thérapeutique ce qui engendre des apprentissages (des changements) permettant à la personne de mieux surmonter les problèmes (quels qu'ils soient) que lui pose l'existence. Si la présence de l'animal, pour gratifiante qu'elle soit, n'entraîne aucun changement dans la manière dont la personne gère ses difficultés, on ne peut parler de thérapie. »

### **Le projet auti-dauphin**

Je vais dire 2 mots d'un projet dont certains d'entre vous ont déjà entendu parler, je m'excuse par avance des redites. Il s'agit d'une étude que j'ai réalisée sur un programme thérapeutique qui s'appuyait sur des interactions avec des dauphins captifs pour induire des changements positifs dans l'attention et la motivation d'enfants autistes au cours d'une tâche d'apprentissage. L'étude se voulait expérimentale et contrôlée et elle avait pour ambition de « dire le vrai » au sujet des effets positifs des dauphins sur des autistes, un domaine dans lequel beaucoup de rumeurs circulent. Nous avons donc pour but avoué de mettre fin à ces rumeurs par une étude expérimentale qui dirait ce qu'il en est « réellement » des effets positifs des dauphins sur les autistes. Existents-ils ou non ? Notre hypothèse était que l'interaction avec des dauphins augmente les apprentissages chez des enfants atteints d'autisme en augmentant leurs capacités d'attention. Nous avons mis en place un schéma expérimental (voir diapo) où on mesurait l'attention et l'apprentissage dans trois groupes d'enfants autistes : dauphins, classe et ordinateur. Notre expérience a duré 2 ans et au terme des deux années, nous avons obtenu des résultats extrêmement positifs (voir diapo), tellement positifs que nous n'avons pas osé les publier... Nous avons donc recommencé l'expérience, avec d'autres enfants, et cette fois les résultats ont été non significatifs (voir diapo) et nous avons rédigé notre rapport. Il m'a fallu pas mal de temps pour commencer à comprendre « ce qui » avait marché dans le premier cas et non dans le second. Car en principe tout était identique, on avait « simplement » répété l'expérience.

Analysons à présent les choses en termes de médiation et de dispositif technique. On peut déjà avancer que ce n'est pas « le dauphin » qui est thérapeutique ou qui a un « effet thérapeutique » « en lui-même ». Car si cela avait été le cas, nous aurions obtenu des effets positifs dans les deux cas, puisque les dauphins étaient présents dans les deux cas. Au terme d'une comparaison entre les groupes dauphins 1 et 2, il est finalement apparu que « **quelque chose** » dans le contexte de la mise en relation des enfants et des dauphins avait transformé l'expérience d'une année à l'autre et fait disparaître « l'effet thérapeutique ». Ce « quelque chose » peut être diversement décrit. Il comprend notamment :

- la transformation des enfants d'acteurs en sujets passifs, et donc
- la disparition du « lien social » entre les enfants et les observateurs

- un changement dans le mode de régulation des comportements déviants des enfants : régulation par calibrage vs régulation par rétro-action à partir d'un but conscient
- disparition du plaisir, de la créativité, de l'invention pour faire place au souci de la standardisation

Tous ces changements peuvent être considérés **comme des effets de la répétition de l'expérience**. Ce qui diffère donc d'une année à l'autre est **la manière dont celle-ci s'est trouvée « technicisée »**. C'est un peu comme si le dispositif de médiation avait bien fonctionné la première fois, la présence de dauphins contribuant à multiplier effectivement les zones de contact entre les enfants et nous, et nous permettant de créer un nouveau cadre dans lequel les enfants ont eu leur place et ont pu s'épanouir, mais s'était trouvé en panne lors de la répétition de l'expérience. Les dauphins eux-mêmes ont été pris dans la pesanteur de la répétition et leur présence n'a pas pu être utilisée pour engager attractions et rencontres contingentes. Au contraire le réel s'est apauvri, l'ensemble des possibles s'est rétréci, et en se rétrécissant il n'a laissé que les traces prévisibles que nous avons empruntées. Pas de médiation, pas de prises sur le réel, les tentatives pour rencontrer les enfants ne rencontrent que le vide. La disparition de la créativité, du plaisir et de l'humour est un indice qui nous met sur la voie de l'absence d'espace intermédiaire dans le groupe dauphins<sup>2</sup>. Le dispositif de médiation ne s'est pas instauré. Cet exemple nous fait comprendre que **c'est bien la situation, et non le dauphin, qui est thérapeutique, et que la médiation animale relève plutôt d'une logique dispositifive que d'une logique des « effets »**. L'efficacité technique, si l'on peut parler en ces termes, n'a rien d'automatique.

L'exemple présenté par Véronique, montre finalement comment la médiation animale suppose l'instauration d'un dispositif technique qui, en fonction de la façon dont il est mis en pratique, recèle ou non un potentiel thérapeutique. De mon côté, je voudrais dire quelque mot d'un projet de médiation animale que j'ai étudié entre 2011 et 2014 et qui mise, pour certains patients en tout cas, sur le **potentiel thérapeutique** qui peut résulter de la pratique régulière de **certaines « techniques du corps » réalisées en compagnie de chiens**, et grâce à leur contribution.

Il s'agit d'un projet qui a vu l'introduction, à demeure, de deux chiens dans une unité de soins psychiatriques, où vivent des patients qui présentent, dit-on, des « troubles psychotiques chroniques non-stabilisés ». Certains patients présentent des symptômes dits positifs (délires, hallucinations), d'autres plutôt de symptômes dits négatifs (retrait social, ), d'autres encore un mélange des deux.

Parmi les activités qui supposent la compagnie des chiens, il m'importe de citer ici **les séances hebdomadaires de dressage** où, selon l'équipe de soins, « les patients apprennent à réguler leurs émotions ». C'est dire que certains exercices corporels des patients, coordonnés avec ceux des chiens, seraient propices à un certain « apprentissage social » (de Villers & Servais, poster, 2013).

Pour tenter de comprendre comment il peut en être ainsi, Véronique et moi, dans le cadre d'une communication à Chicago, avons eu recours à **deux concepts. D'abord, celui de rituel**, proposé par Michaël Houseman (2003). Son idée est qu'un dispositif thérapeutique, de façon général, contient différents ingrédients, et notamment une partie de ceux du rituel. Ce qui est présent du rituel, c'est ainsi le fait qu'un « dispositif d'actions » engendre des émotions et des affects chez les participants – à l'inverse de ce qui se joue dans l'interaction ordinaire où ce sont des dispositions affectives, des émotions qui se traduisent dans des actions. Sur l'aspect de ritualisation, Véronique reviendra, si

bien que je passe rapidement là-dessus. Le second concept est celui de « **techniques de corps** » de Mauss, que j'ai déjà mentionné, mais sur lequel je vais un peu, et rapidement, insister.

- Les activités de dressage supposent que les patients entrent en contact avec les chiens d'une façon particulière. Chaque ordre donné à l'un ou l'autre chien doit être accompagné d'une certaine attitude, d'un ton de voix précis, d'une clarté dans l'intention de ce qu'ils veulent faire, et d'une certaine attention pour le chien qui réalise ce qui est ordonné. Cela ne vient pas tout seul, mais nécessite de longs entraînements corporels. En prônant ce type d'activités, et l'apprentissage de telles techniques corporelles, l'équipe de nursing fait l'hypothèse que ces apprentissages en termes d'attitudes corporelles, de positionnement de soi et de rapport à l'autre, gagne à s'étendre, et que, par entraînement, cela peut s'inscrire dans d'autres contextes d'interactions, notamment interhumaines.
- À noter qu'il s'agit là d'apprentissages que les mots, seuls, sont impuissants à transmettre. Il s'agit de techniques qui doivent être expérimentées et senties dans le corps, pour pouvoir être transmises. C'est peut-être pour cette raison que cela « marche » avec ces patients pour qui le canal du langage n'est pas facile. Car c'est d'une connaissance incarnée dont il est question, c'est-à-dire d'une connaissance qui n'est seulement psychologique, ni non seulement corporelle. Ces patients qui réalisent finalement ces exercices « sans y penser », mais à force de les incarner, montrent que ces techniques sont, comme l'écrit Mauss, des « montages physio-psycho-sociologiques de séries d'actes » (Mauss, 1971 : 384)
- Ensuite, si ces apprentissages favorisent « la régulation des émotions », cela peut s'expliquer concrètement par le fait qu'il s'agit d'exercices qui suppose l'usage d'une forme de « communication simplifiée » : mots courts, attitudes sobres et stéréotypées, mais qui permettent, selon l'expression de Mauss encore « d'adapter le corps à son usage ». Dans ces techniques de dressage, l'un des aspects essentiels réside dans ce que Mauss nomme « l'éducation au sang-froid ». « Et celui-ci est avant tout un mécanisme de retardement, d'inhibition de mouvements désordonnés ; ce retardement permet une réponse ensuite coordonnée de mouvements coordonnés partant alors dans la direction du but alors choisi. Cette résistance à l'émoi envahissant est quelque chose de fondamental dans la vie sociale et mentale. » (Mauss, 1971 : 385)
- Il ne faut pas oublier, enfin, que ces séances de dressage sont des exercices collaboratifs : rien n'a de sens sans les échanges avec l'animal. Et l'animal de son côté apprend techniquement aussi à coordonner ses propres mouvements avec ceux de son conducteur et à répondre à ses attentes et à ses ordres. Pour le patient, c'est une façon de mesurer immédiatement les « effets » de sa façon de communiquer. Une communication réussie supposera ainsi la rencontre contingente, jamais définitivement acquise, d'intentions incarnées distinctes qui se croisent en un lieu et un moment particuliers.

Pour ces différentes raisons, il nous semble que pouvoir étayer l'hypothèse de l'équipe de soins, qui veut que les séances de dressage des chiens (et en particulier les séances d'apprentissage au mordant, particulièrement techniques et émotionnellement fortes, il faut le reconnaître) soient l'occasion pour les patients d'accroître leur confiance en eux, ainsi que leurs compétences à ajuster leurs dispositions (émotions, affects, attitudes) aux situations données.

L'insistance sur ces techniques du corps, cependant, ne doit pas faire oublier que les expériences corporelles en jeu doivent impérativement, pour être bénéfiques, s'inscrire dans un cadre, c'est-à-

dire dans un **dispositif spatio-temporel**. L'idée est bien que l'instauration d'un espace et d'un temps particulier vaut comme condition de possibilité du processus même de thérapie : avec l'instauration d'un cadre, il y va de la création de conditions « suffisamment sécurées » (si l'on accepte de reprendre un vocabulaire de type winicottien) pour que puisse se déployer une expérience nouvelle, une expérience qui puisse être intégrée par la personne bénéficiaire, quoiqu'elle ait nécessité au préalable, du neuf et une forme de risque.

Dès lors, en accrochant les pratiques de médiation animale (avec leurs dimensions intrinsèques de techniques corporelles) à l'instauration préalable d'un espace et d'un temps particuliers, il nous semble que les pratiques de médiation animale peuvent être envisagées comme **des explorations ritualisées de parties de monde (soi, autrui, environnement)**.

Véro :

La **ritualisation** est importante parce qu'elle garantit que « tout n'est pas possible » et qu'il existe des chemins permettant de déambuler dans le dispositif. Elle garantit au fond qu'il existe quelque chose comme un **dispositif bienveillant** chargé d'assurer la sécurité matérielle, mais aussi et surtout la sécurité affective des protagonistes. Le dispositif permet précisément que du nouveau soit créé, ce qui n'est tout de même pas si fréquent et implique comme on l'a dit une forme de prise de risque. La ritualisation instaure aussi une frontière, un cadrage qui extrait les activités associant les animaux de la quotidienneté. Il ne s'agit pas de dire que les activités associant les animaux sont extra-ordinaires ou qu'elles sont forcément hors du quotidien. Mais il faut marquer leur appartenance à un registre d'activité **qui s'écarte de la banalité du quotidien**. Quand un objet du quotidien est utilisé dans un rituel, que ce soit un bol, un pilon ou n'importe quoi d'autre, il acquiert un statut particulier. C'est un peu ce que je veux dire ici. Pour que la nouveauté puisse surgir et que les actions, les postures et les ressentis corporels et émotionnels qui leur sont associés puissent faire l'objet d'un travail d'intégration du moi, il faut introduire des *décalages* avec l'expérience quotidienne. Le dispositif de médiation animale permet d'introduire ces décalages, tout en garantissant qu'une certaine régularité y sera trouvée. De garantir donc la bienveillance dispositive.

Abstract :

Les pratiques thérapeutiques associant des animaux sont-elles des techniques thérapeutiques comme les autres ? Quelles sont les particularités de cette « médiation animale » dès lors que l'agent médiateur, l'animal, est vivant et ignorant du dispositif dans lequel il est inscrit ? Dans cette présentation, nous faisons l'hypothèse que les pratiques de médiation animale peuvent s'inscrire dans l'horizon de ce que Leroi-Gourhan nommait le « milieu technique », le « mi-lieu », cet entre-deux qui assure la rencontre, la mise en relation d'un vivant et de son monde. Ce mi-lieu n'a rien d'un cordon, même symbolique, qui relierait le patient, l'intervenant et l'animal. Il se présente plutôt sous la forme d'un *écotone*, du nom des écosystèmes qui se développent à la lisière de deux écosystèmes différents et dont l'écosystème côtier est le meilleur exemple. Nous nous appuyons sur les concepts de *technique*, de *technique du corps* et d'*espace potentiel* pour essayer de comprendre comment il se fait que des rencontres animales recèlent un potentiel thérapeutique.

Bénédicte de Villers et Véronique Servais, le 22 janvier 2015